

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.1/PV.881
24 octobre 1957
FRANCAIS

Douzième session

PREMIERE COMMISSION

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA HUIT CENT QUATRE-VINGT-UNIEME SEANCE

tenue au Siège, à New-York,
le jeudi 24 octobre 1957, à 15 heures.

Président : M. de BARROS (Vice-Président) (Brésil)
puis : M. ABDOH (Iran)

Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive. [point 24 de l'ordre du jour] (suite)

Discussion générale

Discours de :

| | |
|---------------------|------------|
| M. Ahmed | (Pakistan) |
| M. Nuñez-Portuondo | (Cuba) |
| M. Shaha | (Népal) |
| M. Garin | (Portugal) |
| M. de Freitas-Valle | (Brésil) |
| M. Tarabanov | (Bulgarie) |

Note : Le compte rendu analytique, qui est le compte rendu officiel de cette séance, sera publié en texte mimeographié sous la cote A/C.1/SR.881. Les délégations pourront y apporter des corrections. Il en sera tenu compte dans la rédaction définitive, qui paraîtra en volume imprimé.

POINT 24 DE L'ORDRE DU JOUR

REGLEMENTATION, LIMITATION ET REDUCTION EQUILIBREE DE TOUTES LES FORCES ARMÉES ET DE TOUS LES ARMEMENTS; CONCLUSION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE (OU D'UN TRAITE INTERNATIONAL) CONCERNANT LA REDUCTION DES ARMEMENTS ET L'INTERDICTION DE L'ARME ATOMIQUE, DE L'ARME A L'HYDROGENE ET DES AUTRES TYPES D'ENGINS DE DESTRUCTION MASSIVE :

- a) RAPPORT DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT
- b) AUGMENTATION DU NOMBRE DE MEMBRES DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT ET DE SON SOUS-COMITE
- c) ACTION COLLECTIVE D'INFORMATION DESTINEE A ECLAIRER LES PEUPLIES SUR LES DANGERS DE LA COURSE AUX ARMEMENTS, PRINCIPALEMENT SUR LES EFFETS DESTRUCTIFS DES ARMES MODERNES
- d) CESSATION DES ESSAIS D'ARMES ATOMIQUES ET D'ARMES A L'HYDROGENE, SOUS CONTROLE INTERNATIONAL

M. AHMED (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Etant donné que c'est la première fois que je prends la parole devant la Première Commission, j'espère, Monsieur le Président, que vous me permettrez de faire une remarque personnelle : l'élection unanime de M. Abdoh au poste si difficile de Président a réjoui tout particulièrement ma délégation. M. Abdoh représente un pays qui est le voisin du mien et les relations entre nos deux pays sont fondées sur des liens politiques et culturels qui remontent fort loin dans l'histoire. Ces liens ont été resserrés récemment par une alliance qui exprime nos idéaux communs. Nous sommes convaincus que la sagesse et l'expérience de M. Abdoh exerceront une heureuse influence sur les débats de cette Commission, débats qui portent sur des questions qui, malheureusement, divisent le monde d'aujourd'hui.

Je désire également vous féliciter au nom de ma délégation de votre élection au poste de Vice-Président et féliciter également le Rapporteur de cette Commission.

Ma délégation a écouté très attentivement les déclarations faites par les représentants des cinq Puissances membres du Sous-Comité du désarmement. Leurs déclarations ont mis en lumière les zones d'accord et les zones de désaccord qui sont apparues lors des négociations de désarmement si complexes qui se sont déroulées à Londres cette année. De même, les déclarations d'autres délégués qui ont participé à nos débats nous ont permis de mieux comprendre les graves conséquences, pour le monde, de la continuation de la course aux armements nucléaires et autres armements de destruction massive.

M. Ahmed (Pakistan)

Sur un point, tous les orateurs ont été d'accord : l'impérieuse nécessité de mettre un terme à la course aux armements. Ma délégation partage, à ce sujet, l'opinion universelle. Notre Ministre des affaires étrangères, parlant récemment en Assemblée générale, a souligné l'importance du facteur temps dans tous les efforts que nous faisons pour trouver une solution au problème qui afflige le monde depuis tant d'années et qui, s'il n'est pas résolu rapidement, risque de détruire le monde. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays a également exprimé une crainte qui est commune à presque tout le monde. Il a dit en effet : "Est-ce que, en perdant un temps précieux à nous soupçonner mutuellement et à nous méfier les uns des autres, nous avons passé le point à partir duquel nous ne pouvons plus revenir en arrière ?" (A/PV.694, p.11)

Néanmoins, la plupart d'entre nous, je pense que je pourrais même dire tous, espérons qu'il est encore temps de sauver le monde de la destruction totale par une guerre nucléaire globale. Nous espérons que les Puissances nucléaires qui s'affrontent dans des attitudes de défi céderont, se rapprocheront et s'efforceront de mettre en vigueur au moins les mesures de désarmement qu'elles estiment elles-mêmes réalisables, cela sans attendre qu'un accord complet soit réalisé sur tous les aspects du désarmement.

Le Pakistan n'est pas une puissance nucléaire. Nous sommes une petite nation. Nous avons récemment recouvré notre indépendance et nous sommes parmi les pays les moins privilégiés du monde. Néanmoins, pour nous comme pour toutes les autres petites Puissances, le désarmement est aussi important qu'il l'est pour les grandes Puissances, pour les colosses nucléaires qui tiennent entre leurs mains notre vie et notre mort. L'enjeu est le même pour tous et c'est pour cela que je suis obligé de prendre la parole aujourd'hui. En effet, si je prends la parole, ce n'est pas pour critiquer, ce n'est pas pour condamner, c'est pour participer, je l'espère, dans un esprit constructif, à ce débat, dans un esprit d'objectivité.

Je constate que les Puissances occidentales et l'Union soviétique estiment que le désarmement total, y compris l'interdiction complète de l'utilisation des armes nucléaires et l'élimination des stocks de ces armes, sous contrôle international, jusqu'à des niveaux indispensables à la sécurité interne, ne peut être réalisé que lorsque la confiance mutuelle existera entre les grandes Puissances en particulier et entre toutes les nations du monde en général. Nous constatons que les deux parties estiment qu'un désarmement aussi complet ne serait pas

M. Ahmed (Pakistan)

réalisable aujourd'hui parce que, entre autres, il est scientifiquement impossible d'organiser un contrôle efficace, capable de détecter les expériences nucléaires et l'existence de stocks d'armes nucléaires.

Dans ces circonstances, les négociations de désarmement, pour être fructueuses, doivent porter sur un plan partiel de désarmement. Tout le monde est d'accord, je crois, pour estimer qu'il faut limiter les efforts afin d'aboutir à une entente sur ce que l'on a appelé un plan de désarmement de première étape. Sur ce point, il y a eu rapprochement des vues et nous pouvons nous en dire satisfaits.

Il y a eu rapprochement des vues sur certaines des mesures particulières énumérées par le représentant des Etats-Unis. Néanmoins, sur d'autres points très importants, le désaccord est aussi grand qu'auparavant. C'est particulièrement vrai dans le domaine du désarmement nucléaire, c'est-à-dire dans celui de l'interdiction des armes nucléaires et leur élimination, la renonciation à l'emploi des armes nucléaires, la cessation de la production de matières fissiles à des fins militaires. Dans ce domaine, le rapprochement a été minime et, même sur la question de la suspension des expériences nucléaires et en dépit du désir exprimé de mettre un terme à ces expériences - désir qui est commun à tous - aucun accord n'a été réalisé parce que la question de la suspension des expériences est subordonnée à celle de l'emploi des matières fissiles pour la fabrication de bombes.

Même en ce qui concerne les autres parties du plan de désarmement partiel, ma délégation constate avec regret qu'en dépit d'une similitude d'opinions entre les grandes puissances sur la question de la réduction des forces armées et des armes de type classique, la réalisation de ces mesures a été subordonnée à certaines conditions d'ordre politique ou militaire imposées par l'une ou l'autre puissance.

Ici, je voudrais dire que certaines délégations ont l'impression que la procédure de négociations est inadéquate. Il a été suggéré d'élargir la composition du Sous-Comité ou de la Commission du désarmement et d'inclure dans ces deux organes des Etats n'appartenant pas à des blocs militaires, ou d'assurer à ces organes une représentation géographique plus importante. Ma délégation estime que les divergences d'opinions entre les puissances nucléaires qui sont membres du Sous-Comité ne font que refléter celles, plus profondes, qui ne sauraient être composées par de simples artifices de procédure. Un accord sur les mesures de désarmement dépend avant tout des grandes puissances et c'est en tenant compte de ce fait que l'Assemblée générale a créé le Sous-Comité de la Commission du désarmement. Seuls faisaient partie de cet organe les Etats qui, par leur importance

politique et militaire pouvaient prendre et accepter des décisions. Les autres puissances peuvent avertir, encourager et conseiller. Elles ne peuvent imposer leurs vues. Quant à la Commission du désarmement, nous estimons qu'elle représente d'une manière suffisante les principales régions géographiques. N'oublions pas, d'ailleurs, que l'Assemblée générale permet aux quatre-vingt-deux Etats Membres d'exprimer leur opinion sur toutes les questions et sur l'attitude des grandes puissances dans les négociations du désarmement.

Ce ne sont donc pas les organes, les rouages qu'il faut critiquer. Mais cela ne veut pas dire que nous estimons qu'ils ont été bien utilisés. Loin de là. La Commission du désarmement, selon nous, a joué un rôle moins actif que celui qui avait été prévu. Elle s'est bornée à transmettre à l'Assemblée générale les comptes rendus du Sous-Comité. Nous formons l'espoir que la Commission ne restera pas inactive à l'avenir et qu'elle assistera le Sous-Comité en lui donnant plus de directives que jusqu'à présent.

La discussion actuelle a montré qu'il y avait un accord très net sur le point suivant : la première mesure - la plus importante - dans le domaine du désarmement, est la suspension des expériences nucléaires. Le désaccord qui existe entre les puissances occidentales et l'Union soviétique sur ce point porte sur la question de l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires et sur celle des mesures de contrôle et de surveillance. Ma délégation estime que, quelle que soit la valeur théorique de l'interdiction des expériences nucléaires, il ne faut pas perdre de vue les dures réalités de la situation. Incontestablement, il faut mettre un terme à ces expériences; il faut interdire l'utilisation des armes nucléaires. Mais pourquoi continuer à produire des matières fissiles à des fins militaires et pourquoi s'opposer à la création d'un système de contrôle destiné à veiller à ce que les interdictions soient respectées ? Assurément, personne ne pourrait élever des objections à des conditions qui s'appliqueraient également à nous, surtout lorsque ces conditions, loin d'affaiblir notre objectif commun, le rendent plus précis et plus fort. Ici, je pense au proverbe persan suivant : "Ceux dont les livres sont bien tenus n'ont pas peur des Commissaires aux comptes".

M. Ahmed (Pakistan)

En outre, un progrès nous paraît possible dans la question de la réduction des niveaux de forces armées et des armes de type classique, à condition que l'on ne subordonne pas toutes ces mesures à la réalisation de certaines conditions militaires ou politiques. La délégation du Pakistan demande qu'un accord immédiat soit conclu prévoyant la réduction des forces armées, l'échange de listes d'armes qui devront être mises de côté sous contrôle international, la création de dépôts d'armes placés sous surveillance, où seront emmagasinés certains types d'armements sur lesquels on se sera mis préalablement d'accord.

M. Ahmed (Pakistan)

Nous demandons à l'Union soviétique d'accepter la proposition occidentale tendant à la création de dépôts en tant que moyen pratique de soumettre à un contrôle approprié les armes de type classique. De même, prenant note de l'affirmation soviétique selon laquelle la première étape de réduction des forces armées à 2.500.000 et 750.000 hommes ne représenterait pas, en fait, une réduction par rapport aux niveaux existants, nous demandons aux Puissances occidentales d'accepter de passer immédiatement à la deuxième étape de leur proposition de réduction des forces armées, c'est-à-dire à 2.100.000 et 700.000, sans qu'aucune des parties ne fasse dépendre cette réduction d'autres conditions.

Nous estimons que si un accord est réalisé sur la réduction des forces armées et des armes de type classique et si cet accord est mis en application sans attendre que soient conciliées les vues opposées sur les autres mesures de désarmement partiel énumérées dans le projet de résolution des vingt-quatre Puissances (A/C.1/L.179), les négociations sur le désarmement pourront sortir de l'impasse où elles se trouvent actuellement et la voie sera ouverte à un accord sur d'autres mesures.

Ma délégation, comme d'autres, avait insisté, au cours de la dixième session de l'Assemblée générale, en 1955, pour qu'un accord fût réalisé et mis en application sur le désarmement dans ce domaine. Nous avons été encouragés à faire cette suggestion par l'accord qui avait été réalisé entre les deux parties en ce qui concerne les niveaux des effectifs de leurs forces armées respectives, sur la base du mémorandum anglo-français du 11 juin 1954, confirmé le 8 mars 1955, les modifications ultérieures des propositions occidentales et les propositions soviétiques du 10 mai 1955. Nous avons également eu l'impression que la résolution adoptée par l'Assemblée générale à sa dixième session (914 (X) du 16 décembre 1955) confiait au Sous-Comité du désarmement la responsabilité, en tant que mesure initiale, de donner la priorité à la conclusion et à la mise en application d'un premier accord sur toutes les mesures possibles d'un désarmement suffisamment garanti : en d'autres termes, la réduction des forces armées et des armements de type classique.

Nous constatons avec regret que le Sous-Comité n'a pas accordé à cette question toute l'attention qu'elle méritait étant donné la responsabilité spéciale dont il avait été investi par l'Assemblée générale. Au lieu de cela, nous voyons que, dans les propositions occidentales du 29 août 1957, la réduction des forces armées et des armements de type classique est rattachée à d'autres mesures

M. Ahmed (Pakistan)

qui constituent une première étape ou un plan de désarmement partiel, alors qu'un accord à cet égard a, jusqu'à présent, été impossible à réaliser.

Ma délégation estime que ce rattachement était inutile. Ma délégation a écouté avec attention les déclarations qui ont été faites au cours de cette discussion, mais nous n'avons entendu aucune raison qui puisse nous convaincre qu'un accord séparé sur la réduction des forces armées et des armements de type classique sous contrôle international ne devait pas être conclu et mis en application.

Au cours de la discussion qui a eu lieu pendant la dixième session de l'Assemblée générale, on avait eu l'impression que la mise en application d'un accord de désarmement dans le domaine des armes de type classique répondrait et ne s'opposerait pas aux principes essentiels qui sont à la base du désarmement, c'est-à-dire :

- i) Pas de désarmement sans contrôle, pas de contrôle sans désarmement;
- ii) Maximum du désarmement contrôlable. En outre, l'application de ces principes serait conforme aux deux autres principes, à savoir :
- iii) Chaque étape du désarmement doit accroître la sécurité de toutes les parties et non pas la sécurité d'une seule aux dépens des autres.
- iv) Il convient d'éviter un déséquilibre des forces dangereux pour la paix et la sécurité internationales.

Nous savons, certes, qu'il y a encore de nombreux points qui doivent faire l'objet d'un accord, notamment en ce qui concerne l'inspection et les mesures de contrôle indispensables pour garantir la réduction des forces armées et des armements de type classique. Les détails pratiques du système de contrôle devront être réglés, mais il nous semble que ce problème pourrait se révéler moins insoluble que celui, bien plus complexe, du contrôle des armes nucléaires.

La délégation du Pakistan a écouté avec attention la remarquable intervention faite par le représentant des Pays-Bas dans ce débat, vendredi dernier. Il a déclaré qu'un équilibre a été réalisé entre les grandes Puissances et que, dans ces conditions, un désarmement graduel, sur une base de réciprocité, laisserait cet équilibre intact. S'il en est bien ainsi, nous en sommes peut-être au point de départ. Pourquoi alors ne pas commencer par le désarmement dans le domaine des armes de type classique ?

M. Ahmed (Pakistan)

Il est inutile pour moi de m'étendre longuement sur les propositions tendant à se protéger contre la possibilité d'une attaque par surprise. Bien que ces propositions n'aient fait l'objet d'aucun accord, on peut raisonnablement espérer qu'un certain accord pourra se faire à propos de l'inspection aérienne et terrestre sur une zone limitée en Europe. La valeur de l'inspection aérienne a été mise en doute par l'Union soviétique. Elle n'est pas considérée par elle comme une mesure de désarmement. Mais ma délégation ne doute pas que l'inspection aérienne et terrestre pourra jouer un rôle important pour empêcher la guerre en éliminant la possibilité d'une attaque par surprise. C'est, croyons-nous, une mesure propre à créer la confiance et qui, si elle est mise en application, ne pourra que donner une plus grande garantie de sécurité contre une attaque nucléaire soudaine.

Là encore, ma délégation estime que rattacher la proposition tendant à se protéger contre une attaque par surprise aux autres parties de la première étape du plan de désarmement serait méconnaître la résolution 914 (X) de l'Assemblée générale et nuirait au succès des négociations du Sous-Comité même en ce qui concerne les mesures de désarmement qui sont du domaine des possibilités immédiates.

Avant d'en venir aux autres aspects de la question en discussion, je dois présenter quelques observations sur une déclaration qui a été faite par le représentant de l'Union soviétique devant le Sous-Comité, le 5 septembre (DC/SC.1/73). Il a été déclaré que l'Union soviétique s'élevait contre le fait qu'échapperaient à l'inspection aérienne les bases des Etats-Unis, de l'OTAN, du Pacte de Bagdad et de l'OTASE situées, entre autres pays, au Pakistan.

Dès qu'il a eu connaissance de cette attitude soviétique, mon gouvernement a élevé une réfutation publique. Ma délégation espère qu'aucun Membre des Nations Unies n'a l'impression qu'existe la moindre base étrangère dans mon pays. Je réitère catégoriquement que ni les Etats-Unis d'Amérique, ni les autres pays membres de l'OTAN, du Pacte de Bagdad ou du SEATO n'ont de bases militaires au Pakistan. En dehors des réserves que j'ai formulées, ma délégation souscrit aux autres dispositions du projet des vingt-quatre Puissances, pour les raisons énoncées avec tant de pertinence par les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France. Nous sommes persuadés que la cessation de la production de matière fissile à des fins militaires, sa stricte destination à des fins pacifiques sous contrôle international effectif et la réduction des stocks d'armes nucléaires grâce à un programme de transfert, représentent les seuls moyens d'arrêter la course aux armements nucléaires. De simples déclarations unilatérales de l'intention d'interdire ou de renoncer à l'emploi d'armes nucléaires, à titre provisoire ou permanent, ne fournissent, dans l'état actuel de méfiance, que de faibles garanties de sécurité.

Pour ce qui est des incidences sanitaires des explosions nucléaires, nous avons noté les divers points de vue exprimés dans ce débat. Nous croyons savoir que la radiation libérée par les explosions nucléaires ne constitue qu'un faible pourcentage de la radiation naturelle du milieu ambiant et que la radioactivité additionnelle suscitée par les explosions est moindre que la variation constatée dans la radiation naturelle selon qu'on se trouve au niveau de la mer ou à une altitude de 1.800 mètres.

Cependant, nous lisons dans l'analyse sommaire des déclarations faites par les experts devant le Joint Committee du Congrès des Etats-Unis : "Mais on n'a pu se mettre d'accord sur l'interprétation à donner à cette information" (page 3, paragraphe 5).

Au surplus, les prévisions relatives à la densité future de la radiation au niveau du sol, à la suite de nouvelles explosions expérimentales (voire à la suite des explosions passées), reposent sur l'hypothèse d'uniformité. On lit à la page 10 du même document que des indices, dignes d'être étudiés, semblent montrer que nulle part dans l'atmosphère la retombée n'est uniformément répartie, qu'en conséquence, les effets de cette retombée sur la population du globe ne sont pas nécessairement uniformes.

En ce qui concerne les effets génétiques de la radioactivité résultant de la retombée, on lit à la page 12 du rapport qu'il n'existe pas de niveau certain au-dessous duquel la dose ne produirait aucun dommage, que toute irradiation des cellules génétiques entraîne un dommage, si faible soit la dose. Au surplus, on ne sait pas encore s'il existe un niveau minimum certain de radiation au-dessous duquel il n'y aurait aucun accroissement des cas de leucémie, de cancer osseux, de raccourcissement de durée probable de la vie.

Ma délégation a cité cette opinion parce que nous ne sommes pas entièrement persuadés que les explosions expérimentales, passées et à venir, ne mettent pas en danger la santé humaine. Aussi sommes-nous portés à comprendre et apprécier les mobiles qui ont incité la délégation japonaise à présenter sa proposition spéciale de suspension des essais. Pour l'instant, toutefois, faute de donnée scientifique décisive, il nous est impossible de tirer une conclusion définie dans un sens ou dans l'autre. Nous attendons donc que le rapport du Comité des radiations ionisantes créé par les Nations Unies fasse la lumière sur ce sujet.

La pénétration de l'espace extra-stratosphérique par les engins intercontinentaux et par le satellite a ajouté une dimension supplémentaire au problème du désarmement. La proposition occidentale qu'une étude commune soit entreprise avec l'Union soviétique des moyens propres à assurer que l'envoi d'objets dans l'espace extra-stratosphérique ait lieu à des fins strictement pacifiques et scientifiques, n'est nullement prématurée. Ma délégation se réjouit de l'assurance donnée par le représentant des Etats-Unis que les Puissances occidentales sont prêtes à envisager cette étude indépendamment des autres propositions, afin qu'un système de contrôle puisse être convenu et appliqué avant qu'il soit trop tard.

Aujourd'hui, l'énergie nucléaire échappe au contrôle. Si cette situation devait se poursuivre, malgré les efforts des Nations Unies, la guerre pressibouton cesserait d'être une fiction. Nulle idéologie, nul système ne survivrait, parce que l'homme aurait disparu de la surface du globe.

M. NUNEZ-PORTUONDO (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Au moment même où nous formons tous nos vœux pour le succès des travaux de la Première Commission, votre élection, Monsieur le Président, de même que celle du Vice-Président et du Rapporteur, sont le meilleur garant de ce succès. Le problème du désarmement revêt une telle importance pour la sécurité et l'indépendance des Etats qu'il convient de l'aborder dans un esprit pratique et réaliste. Aussi longtemps que nous ne conviendrons pas de cette vérité, nous ne ferons que répéter à satiété des arguments qui contribueront à accroître la confusion parmi l'opinion publique internationale.

Tout d'abord, soyons parfaitement sincères. Il n'est pas permis de prétendre qu'on représente ici un Etat neutre puis, lorsque des problèmes mondiaux sont examinés, de se ranger indéfectiblement du côté de l'une des parties. Le fait s'est produit à maintes reprises. Je n'en veux pour témoin que la presse qui nous montre que certains Etats, qui se disent neutres ou impartiaux, défendent invariablement les vues de l'URSS.

Aussi bien Cuba tient-il à déclarer franchement qu'il n'est pas neutre. Depuis plusieurs années, il a conclu des traités de défense mutuelle collective avec les autres pays du continent américain, notamment avec les Etats-Unis. Nous avons combattu durant les deux dernières guerres mondiales. Nous le ferions encore si l'une des nations américaines était attaquée par une Puissance étrangère à notre continent. C'est pourquoi nous pensons que la sécurité des Etats-Unis, la plus forte Puissance militaire de notre continent, est notre propre sécurité.

D'autre part, nous proclamons bien haut que nous ne sommes pas impressionnés par la propagande massive de l'Union soviétique et de ses amis à l'occasion du débat sur le désarmement, que cette propagande soit ouverte ou dissimulée. Le procédé est bien connu, pour avoir été employé à maintes reprises, qui consiste à provoquer le désarmement de l'Occident, lequel pourrait ensuite être commodément manoeuvré comme le sont les peuples faibles et désarmés qui ont cru gratuitement aux promesses de bon voisinage.

M. Nuñez-Portuondo (Cuba)

Pour prouver à quel point ces manoeuvres sont absurdes, il me suffira de rappeler deux faits significatifs. On nous a dit et répété que les expériences atomiques actuelles ont des effets irréparables sur la santé de l'humanité tout entière. On se demande alors, si réellement ces expériences ont des effets aussi nocifs sur la santé humaine, pourquoi l'Union soviétique continue à en faire. A-t-elle donc décidé, de propos délibéré, d'altérer la santé de son propre peuple? Un deuxième argument, je l'ai dit, prouve à quel point certains manquent de sincérité en ce qui concerne les questions de désarmement. Jour après jour, depuis plusieurs années déjà, l'Union soviétique et ses amis - connus et inconnus - nous ont répété que les expériences atomiques, en raison de la radioactivité qui s'en dégage, est nuisible à l'être humain et que c'est la raison pour laquelle le Gouvernement soviétique exige la suspension de ces expériences. Mais lorsque le Gouvernement de Washington a annoncé qu'il pouvait désormais fabriquer des "bombes propres" - ce terme, si peu élégant soit-il, est parfaitement éloquent - permettant d'éviter toute radioactivité nuisible aux individus, ou tout du moins d'en diminuer la proportion dans une large mesure, l'Union soviétique a immédiatement modifié son refrain. Elle ne nous a plus parlé des risques encourus par la santé des peuples, mais elle a insisté sur le fait qu'une bombe, propre ou non, causerait d'énormes dommages matériels en temps de guerre. Je vous demande un peu où est le lien entre ces deux arguments!

Bref, jamais l'Union soviétique et ses partisans n'ont été sincères au sein de la Commission du désarmement.

Comme par le passé, nous estimons que le problème du désarmement se ramène essentiellement à la question des garanties mutuelles, car la confiance n'existe pas et ne saurait exister. Certes, comme on l'a dit au cours de ces débats, nos travaux n'aboutiront à rien tant qu'une grande majorité de l'Assemblée n'aura pas précisé les directives à suivre en matière de désarmement et tant que l'Union soviétique et la minorité qu'elle entraîne n'auront pas accepté les recommandations émises par l'organe le plus important des Nations Unies. La majorité de l'Assemblée générale doit-elle s'incliner et accepter avec résignation, voire avec légèreté, les mesures que propose l'Union soviétique? L'argument nous semble vraiment contraire à tout principe logique ou d'équité.

M. Nuffez-Portuondo (Cuba)

Lorsque les Puissances occidentales déclarent publiquement qu'elles se méfient du Gouvernement de Moscou, on ne peut prétendre qu'elles offensent gratuitement un Etat réputé pour son respect fidèle des obligations internationales. Le cas serait tout différent qu'il s'agissait, par exemple de la Suisse - pour prendre l'exemple d'un Etat qui n'est pas Membre des Nations Unies - car ce pays s'est, au cours des siècles, distingué par la manière dont il a honoré ses engagements et respecté les règles du droit international. Mais nous avons entre les mains la liste de tous les traités internationaux que l'Union soviétique a violés au cours de ses quarante ans d'existence. Nous nous abstiendrons de faire état de ces documents, car nous ne voulons pas prolonger outre mesure cette intervention. Mais nous pouvons énumérer des centaines d'instruments par lesquels l'Union soviétique avait solennellement engagé sa parole et qu'elle a ensuite foulés aux pieds sans la moindre considération. La récente et tragique affaire de Hongrie suffit à montrer comment le Gouvernement de Moscou traite et respecte les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que la manière dont il viole les traités internationaux. Des centaines d'engagements internationaux solennels ont été, je le répète, ridiculisés par l'Union soviétique. Ce fait n'est certes pas de nature à rendre la confiance aux Puissances intéressées.

Lorsque l'on nous parle des desseins pacifiques de l'URSS, on nous dit avec beaucoup d'emphase - sinon de sincérité - que ce pays n'a aucun désir de conquête. Mais d'autre part, nous constatons que depuis quarante ans l'URSS a englouti des superficies considérables et qu'elle a asservi des millions d'êtres humains, et il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que notre méfiance s'accroisse sans cesse. Comparons, d'une part, l'attitude des Puissances occidentales, qui ont accordé la liberté et l'indépendance à des millions d'hommes, et, d'autre part, l'attitude de l'Union soviétique qui en a asservi un nombre égal ou supérieur. Nous comprenons pourquoi nos peuples doivent faire preuve de la plus grande circonspection lorsqu'ils examinent les propositions d'un gouvernement qui, à aucun moment, n'a cessé de chercher à conquérir le monde.

M. Nuñez-Portuondo (Cuba)

Si les Etats-Unis ne disposaient pas des armes nucléaires, croyez-vous vraiment, étant donné la supériorité très nette des forces soviétiques par rapport aux forces occidentales dans le domaine des armes de type classique, que nous serions encore libres et indépendants? Les plus optimistes ne sauraient répondre affirmativement à cette question.

Pleinement conscients de nos responsabilités, nous continuons à penser que, dans les conditions actuelles, une renonciation aux armes atomiques qui ne serait pas assortie de garanties complètes et absolues, serait une téméraire imprudence, et que l'on ne peut donc logiquement exiger un tel engagement des Puissances occidentales. Celles-ci ont accepté de donner toutes les garanties, sans exception, que sollicitait l'Union soviétique. Mais qui refuse les garanties sollicitées par les Puissances occidentales? Ce sont précisément les dirigeants du Kremlin, c'est-à-dire des gens dont nous devons nous méfier, tant en raison de leurs agissements passés que de leur attitude présente.

Cuba, de concert avec un grand nombre d'autres Membres, a présenté un projet de résolution qui nous semble de nature à créer les bases d'un accord. Ce projet, apparemment, ne contient aucune disposition préjudiciable aux intérêts légitimes de l'Union soviétique. Aussi notre défiance s'accroît-elle encore davantage en raison de l'opposition suscitée à ce projet. Chercherait-on, une fois de plus, à nous mettre dans un état d'infériorité tel que toute défense, même légitime, deviendrait impossible?

M. Nunez Portuondo (Cuba)

L'aspect technique de notre projet de résolution a été minutieusement expliqué par les éminents orateurs qui m'ont précédé. Nous ne croyons cependant pas pouvoir émettre d'opinion sur les grands problèmes posés par le désarmement : les questions militaires, les questions de sécurité internationale relèvent essentiellement des grandes Puissances. Nous avons néanmoins tenu à formuler notre point de vue car si une erreur - tragique en vérité - venait à être commise, nous en serions les victimes, car nous serions privés de notre indépendance et de notre souveraineté. D'autre part, la confiance et la défiance relevant de la psychologie et étant des éléments accessibles à tous les peuples, quelle que soit leur puissance militaire, nous nous permettons d'exprimer à nouveau notre opinion qu'aussi longtemps que feront défaut pour les Puissances occidentales des garanties étendues, complètes et absolues que l'agression ne se déchaînera pas lorsqu'elles seront désarmées, les progrès en matière de désarmement devront être accomplis avec la plus grande prudence. Précisons encore que les garanties ne doivent pas être livrées au seul pouvoir discrétionnaire du Gouvernement de Moscou ou de ses partisans, car tous les peuples et tous les gouvernements doivent pouvoir apprécier ces garanties. Dans un juste esprit de réciprocité, nous avons reconnu que l'Union soviétique avait le droit de demander elle aussi des garanties totales, mais prenons garde qu'une garantie ne doit pas nécessairement mettre l'adversaire dans l'impossibilité absolue de se défendre.

M. SHAHA (Népal) (interprétation de l'anglais) : C'est la première fois que j'interviens au cours des débats de la Commission et je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que le Président et le Rapporteur, de votre élection à cette haute fonction. Ce n'est nullement par manque d'intérêt à l'égard du problème du désarmement que je n'ai pas pris la parole au début de la discussion. Nous savons en effet que nous ne pouvons jouer qu'un rôle limité dans la solution du problème et c'est pourquoi nous tenions à entendre auparavant les interventions des autres délégations, notamment des représentants des grandes Puissances. Ce serait se livrer à des redites inutiles, que d'affirmer qu'un nouveau conflit amènerait sans doute la destruction du monde dans lequel nous vivons et l'anéantissement de la civilisation dont nous sommes si fiers.

M. Shaha (Népal)

C'est à juste titre que le représentant de l'Inde nous a dit que la question du désarmement était celle de l'existence de la race humaine elle-même. Il est donc bon que la Première Commission ait à l'unanimité donné la priorité à ce problème. Mon pays n'a rien à désarmer; il ne possède aucune force militaire susceptible de menacer ses voisins ou la paix du monde. Néanmoins, l'expérience des deux dernières guerres mondiales nous a permis de comprendre que, malgré notre isolement, notre destinée était, en cas de conflagration générale, liée à celle de l'humanité tout entière. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pu nous soustraire entièrement aux conséquences des deux derniers conflits mondiaux et nous comprenons qu'il nous serait plus difficile encore d'échapper aux effets d'une nouvelle conflagration universelle. Nous avons eu des victimes au cours des deux grandes guerres mondiales et vous comprenez certainement le sentiment d'horreur qu'évoque l'idée d'un conflit dans l'esprit de nos peuples qui se souviennent avec amertume de la perte d'êtres chers, frères, époux, enfants. Bien que mon pays soit entouré par les monts Himalaya, nous sommes vulnérables à la guerre nucléaire et c'est le désir sincère de paix qui habite dans le coeur des neuf millions de mes compatriotes qui m'incite à participer à ces débats.

Les petites puissances comme la mienne, quel que soit le continent auquel elles appartiennent, sont entrées aux Nations Unies dans l'espoir que cette Organisation pourra épargner au monde le fléau de la guerre et permettra d'assurer leur développement grâce à la coopération internationale. Les espérances des hommes simples, comme ceux de mon pays, ont été ruinées lorsqu'ils ont appris que les dépenses consacrées au développement des pays sous-développés étaient minimes si on les comparait à celles qu'entraînait la fabrication des armements. Les pays comme le mien ne peuvent qu'espérer que les grandes Puissances diminueront leurs dépenses en matière d'armements et consacreront une bonne partie des économies ainsi réalisées à des projets de caractère humanitaire et à des initiatives visant à améliorer le niveau de vie de tous les hommes dans le monde entier. Il faut espérer qu'il en sera ainsi, car, dans le siècle où nous vivons, la prospérité comme la paix, devient de plus en plus indivisible.

Telle fut la conception définie par M. Faure, cet éminent homme d'Etat français. C'est celle qui offre le plus d'attrait pour les pays comme le mien. Lorsque le Sous-Comité du désarmement siégeait à Londres au cours de l'été dernier, de nouveaux espoirs naquirent dans l'esprit des hommes et des femmes du

M. Shaha (Népal)

monde entier qui pensaient qu'un accord était possible, au moins sur certains points préliminaires d'un désarmement partiel. Néanmoins ces espoirs furent détruits et les grandes Puissances ont renvoyé l'ensemble du problème à cette session de l'Assemblée générale. Je regrette que le rapport du Sous-Comité du désarmement n'ait enregistré aucun accord des grandes Puissances sur un plan de désarmement et on peut également éprouver un sentiment de découragement à constater que le climat de confiance qui semblait caractériser le début des négociations de Londres a été sans lendemain. Déjà, des rapprochements avaient été réalisés sur certaines questions fondamentales. C'est ainsi par exemple que l'Union soviétique avait approuvé le plan dit du "ciel ouvert" du président Eisenhower et que les Puissances occidentales, de leur côté, avaient accepté les propositions du maréchal Boulganine relatives à la création de postes de contrôle terrestres afin de prévenir les attaques par surprise. L'Union soviétique avait donc admis le principe de l'inspection aérienne mutuelle. Un accord avait également été réalisé sur la réduction des forces armées aux niveaux respectifs de deux millions et demi d'hommes pour l'Union soviétique, les Etats-Unis et la République populaire de Chine et de 750.000 hommes pour la France et le Royaume-Uni.

Le Sous-Comité a également enregistré un accord sur la nécessité d'aboutir à un désarmement partiel dès la première étape, sur la réduction des forces armées et des armements de type classique, sur la possibilité de suspendre les expériences nucléaires sous contrôle international, sur le principe d'inspections aériennes et terrestres pour prévenir les attaques par surprise.

Ma délégation estime qu'il est indispensable de dissiper la méfiance entre les grandes Puissances si l'on entend réaliser un accord sur le désarmement. Dans les conditions actuelles qui prévalent dans le monde, il est vain d'espérer qu'un accord puisse être conclu si les grandes Puissances ne font pas preuve de réalisme et ne tiennent pas compte de la situation internationale.

M. Shaha (Népal)

Les deux parties ont compris qu'il fallait défendre la santé et le bien-être des générations présentes et des générations à venir contre les retombées radioactives. Il y a également un accord sur l'emploi des matières fissiles à des fins pacifiques qui serait l'aube d'une ère de prospérité dans le monde. Mais, malgré ce rapprochement sur tous ces points, il n'en demeure pas moins qu'il n'y a eu aucun accord entre les Puissances principalement intéressées sur le problème du désarmement dans son ensemble, problème qui inquiète les peuples du monde entier.

Mon Gouvernement estime que l'inspection internationale va de pair avec le désarmement parce que nous ne pouvons pas espérer que les grandes Puissances acceptent, en la matière, de faire courir des risques à la sécurité.

Ainsi que je l'ai déjà dit, parler du désarmement sans essayer de se mettre d'accord sur un système d'inspection, c'est faire preuve d'un manque de réalisme. Les déclarations unilatérales, les promesses de bonne conduite de la part des nations ne peuvent guère inspirer confiance lorsqu'il s'agit de questions aussi vitales que la sécurité nationale, surtout dans l'atmosphère de désaccord et de méfiance créée par la guerre froide.

Nous estimons qu'un système d'inspection et de contrôle serait capable de créer la confiance qui a fait défaut jusqu'à présent. On a émis des doutes du fait que le mot "prohibition" n'apparaît pas dans le projet de résolution des 24 Puissances. On s'est demandé si cette omission ne signifie pas que les Puissances occidentales ont abandonné leur intention d'interdire complètement les armes nucléaires.

Ma délégation estime que cette omission n'a pas du tout cette signification; elle montre simplement que la résolution veut indiquer, de manière réaliste, les grandes lignes des négociations afin de réaliser ce qui est immédiatement possible dans le domaine du désarmement.

Ma délégation estime que le projet de résolution des 24 Puissances peut constituer une base de négociations pour le désarmement. Les assurances du Ministre des Affaires étrangères du Canada, d'après lesquelles l'attitude des Puissances qui ont présenté le projet de résolution ne serait pas inflexible ou rigide et ne constituerait pas leur dernier mot, ces assurances du représentant du Canada sont les bienvenues. Comme lui, nous estimons que tout progrès dans le domaine du désarmement est un progrès dans la solution des problèmes internationaux que nous a légués la deuxième guerre mondiale.

M. Shaha (Népal)

Ce qui inquiète une petite nation comme la mienne, c'est que l'échange d'opinions et d'arguments entre les grandes Puissances dans le débat public qui a lieu maintenant, n'est pas plus utile que la guerre de propagande et risque parfois même d'induire en erreur les hommes simples et innocents de par le monde.

La science, la technologie, ont donné aux grandes Puissances les moyens d'influencer l'opinion publique mondiale sur une échelle inconnue jusqu'à présent. Dans ces circonstances, tout ce qu'une petite nation peut faire, c'est adresser un appel aux grandes Puissances, leur demandant de se mettre d'accord sur cette question importante, et nous espérons que, sous la pression de ce vœu général, après avoir entendu tous les arguments, elles reprendront leurs négociations pour réaliser un accord qui serait accepté par tous, et libéreront ainsi l'humanité de la crainte et de l'angoisse.

Il ne serait pas déplacé de ma part de mentionner les effets néfastes des radiations atomiques. Nous avons sur ce point des renseignements précieux qui ont été donnés par M. Krishna Menon; nous connaissons l'opinion de grands savants de divers pays du monde; je n'ai rien à ajouter sur le fond de la question. Les savants sont peut-être en désaccord sur le degré de dommages causés par les retombées radioactives, ils sont néanmoins d'accord sur le point qu'un dommage existe. N'attendons pas la publication du rapport du Comité des Nations Unies, s'il nous est possible dès maintenant de faire quelque chose pour atténuer les effets néfastes des retombées radioactives.

Les effets de la radiation atomique ne connaissent pas les frontières géographiques, comme l'a dit le représentant du Japon. Nous pensons que les représentants réunis ici ont une responsabilité à l'égard des générations futures. Nous désirons que des mesures soient prises pour apprendre aux peuples du monde quels sont les dangers de la course aux armements, pour faire connaître au monde entier les effets destructeurs des armes modernes.

La course aux armements non seulement augmente les impôts, mais risque de mener à la guerre. Nous savons que l'activité des marchands de canons a déjà causé la guerre dans le passé. Aujourd'hui, nous sommes au bord d'un nouveau conflit car deux blocs, armés de pied en cap, possédant les armes les plus modernes, s'affrontent par-dessus un monde qui tremble de peur. La moindre erreur de calcul ou de jugement de part ou d'autre suffirait pour plonger la terre dans l'holocauste global de la guerre.

M. Shaha (Népal)

Avant de conclure, je voudrais dire quelques mots sur les suggestions relatives aux expériences nucléaires qui ont été mentionnées au cours du débat. Ma délégation comprend que la question de la suspension des expériences nucléaires est rattachée à la question du contrôle de la production des matières fissiles. Nous estimons que la suspension temporaire des expériences à titre d'essai peut, néanmoins, faciliter un accord sur les autres aspects du désarmement, notamment le contrôle de la production des matières fissiles à des fins militaires.

C'est dans cet esprit que les propositions relatives à la suspension des expériences doivent être considérées par cette Commission. N'oublions pas les craintes croissantes des populations du monde, qui tremblent devant le danger des radiations atomiques. Nous savons que l'échec de la conférence de La Haye a conduit à la première guerre mondiale et que l'échec de la conférence du désarmement, en 1932, nous a menés à la deuxième guerre mondiale. Si nous voulons puiser des leçons dans l'histoire, nous devons être prêts à réaliser un accord, à tout prix, sur le désarmement et à le réaliser avant qu'il ne soit trop tard. Nous ne pouvons qu'espérer que les grandes Puissances se montreront capables d'adapter leur point de vue aux nécessités de l'heure actuelle, qui est l'heure des projectiles intercontinentaux.

J'ai essayé d'exposer la position de ma délégation sur cette importante question du désarmement, aussi brièvement et aussi franchement que possible. Ma délégation s'inspirera de ces considérations lors du vote sur le projet de résolution dont nous sommes saisis, et je réserve pour elle le droit d'intervenir dans le débat, ultérieurement, en cas de besoin.

M. GARIN (Portugal) (interprétation de l'anglais) : Mes premiers mots seront pour féliciter notre Président de son élection, à l'unanimité, aux fonctions importantes pour lesquelles il est si bien qualifié.

A l'instar de bien des délégations qui ont pris la parole sur le problème du désarmement, ma délégation n'intervient pas dans ce débat sans quelque appréhension, en raison de l'importance et de la complexité des problèmes qui se posent à nous à ce sujet. En effet, en dehors des aspects traditionnels de ce problème du 20ème siècle - c'est-à-dire ses aspects d'ordre moral, politique, stratégique et économique - le désarmement atteint de nos jours un plan beaucoup plus sérieux pour l'avenir de l'humanité, qui peut être résumé brièvement en un seul mot : survivre.

Le fait que cette définition du problème soit maintenant acceptée tacitement dans le monde entier, montre que l'humanité se trouve à une croisée fatidique des chemins, dont l'un pourrait nous mener à la destruction complète.

Cette situation, difficile pour nous tous en dépit de notre volonté d'en sortir, montre clairement que les hommes ont été plus lents à évoluer dans le domaine moral qu'ils ne l'ont été dans le domaine technique; elle montre que les hommes n'ont pas réussi à maintenir un équilibre stable entre leur génie créateur et leur pouvoir de contrôle sur les engins les plus dangereux qu'ils avaient créés; elle montre que nous avons aujourd'hui peut être la dernière chance de choisir entre le chemin qui nous conduit à notre propre destruction et la voie qui nous mène à la survivance. Il est donc tout naturel que, dans cette situation, nous soyons nombreux à aborder cette discussion avec hésitation et même avec une grande appréhension.

Cependant, c'est précisément l'extrême gravité de ce problème qui rend impérieuse notre discussion actuelle. Le premier devoir de cette Organisation est d'affronter avec courage et foi le problème devant lequel nous nous trouvons. La foi engendrera la confiance. Le monde attend de nous que nous fassions preuve du sens des réalités et de la ferme volonté d'aider l'humanité, notre génération et les générations futures.

Cette considération essentielle fait que nous ne pouvons nous acquitter de notre responsabilité en la matière que si nous conservons le sens des réalités à tout moment durant nos discussions et si nous contribuons d'une manière positive aux progrès des négociations du Sous-Comité, sur les travaux duquel nous fondons nos plus grands espoirs d'aboutir à un programme viable de désarmement. C'est dans cet esprit et avec la conscience de nos limitations pratiques que ma délégation intervient dans le débat.

Une note prudente d'espoir semble convenir pour aborder ce problème; tout d'abord, cela est conforme à la réalité, même si ce n'est que dans une mesure limitée; en second lieu, l'espoir a une valeur psychologique propre à un moment où le monde est de plus en plus troublé à l'idée qu'une guerre est à nouveau possible en dépit de tous les efforts déployés par le monde libre pour l'éviter.

Mais, commençons par le commencement. Quiconque a suivi avec attention l'histoire des travaux du Sous-Comité se voit dans l'impossibilité de nier qu'un certain progrès ait été récemment réalisé. Notre première Commission a déjà entendu certaines déclarations dans ce sens de la bouche des représentants des

principales parties aux discussions. En vérité, ces progrès si faibles n'ont été réalisés qu'après de nombreuses années de discussions stériles, d'expériences pénibles et, souvent d'espoirs déçus. Mais ceci ne devrait pas tant nous surprendre; car la patience et la persévérance sont la base des négociations, tandis que la négociation est le coeur de la diplomatie. Des discussions stériles, des expériences pénibles et des espoirs déçus ont également accompagné le cours de certaines négociations internationales heureuses, à la fois hier et de nos jours.

Il est concevable que l'anxiété créée par l'incapacité des grandes Puissances à aboutir à des résultats complets et rapides, jointe à la préoccupation légitime des peuples du monde à l'égard de ce problème universel, nous ait conduits à sous-estimer tout ce que les discussions antérieures avaient produit de positif. En fait, les Puissances occidentales et l'Union soviétique ont réalisé l'accord sur certains points et nous pouvons tout au moins entrevoir l'aube d'une certaine compréhension et entente sur d'autres points, ainsi que M. Lodge l'a résumé dans sa déclaration d'ouverture du 10 octobre dernier.

En outre, une note prudente d'espoir en abordant cette question pourrait exercer un effet salutaire et créer une meilleure atmosphère pour la reprise des pourparlers au sein du Sous-Comité; elle pourrait également avoir une bonne influence sur ceux auxquels elle a été adressée, car elle représenterait, en fait, une théorie commune de tous les peuples du monde.

C'est pour cette raison que ma délégation estime qu'en l'espèce, la cause de la paix et, par conséquent, les aspirations de l'humanité seront mieux servies par une note d'espoir répondant à la réalité de la situation que par un ton menaçant et sombre.

Ceci ne signifie aucunement que cette Assemblée devrait présenter un tableau uniquement en rose, car ceci est loin de la réalité; ceci ne signifie pas non plus que nous devons nous abstenir de souligner les dangers de l'apocalypse qui nous menacent si nous permettons aux questions de prestige national et de propagande de continuer à s'ingérer dans les négociations si importantes qui devraient uniquement avoir trait à la sécurité du monde et à sa libération de l'angoisse. Ceci ne serait pas conforme à la réalité et il serait contraire à la sagesse de s'engager dans cette voie qui, entre autres choses, risque d'être très préjudiciable au prestige de l'Organisation. Dans l'état actuel de tension du monde, c'est une

nécessité impérieuse que les Nations Unies reconnaissent qu'un accord viable sur une première étape de désarmement est indispensable pour créer la confiance qui - nous l'espérons - ouvrira la voie vers la solution des problèmes politiques les plus importants de l'heure.

Le désarmement étant, à notre âge nucléaire, la condition essentielle de paix et de sécurité, il convient que j'expose sur ce point certaines opinions de ma délégation.

Pour nous, c'est un axiome que, dans l'atmosphère actuelle de défiance qui malheureusement prévaut dans le monde, aucun programme de désarmement, si limité qu'il soit, ne peut résulter de simples promesses, de simples déclarations sur papier ou d'accords dénués de garanties. Ceux qui regrettent la position occidentale sur ce point devraient interroger leur propre conscience; ils y trouveraient certainement assez de preuves les incitant à se reprocher leur propre contribution à cet état de choses.

Etant donné les conditions actuelles, toute tentative pratique de désarmement ne peut être effectuée que si elle est accompagnée d'un système de garanties véritables, c'est-à-dire d'un système de contrôle et d'inspection. Essayer de penser ou de travailler sur une autre base équivaut à fermer les yeux devant la réalité. Pour si désagréable, pour si troublant que ce soit, aucun progrès ne peut être réalisé dans le domaine du désarmement tant qu'il n'existera pas un désir mutuel, de la part des Puissances qui ont la responsabilité primordiale du maintien de la paix et de la sécurité, d'admettre cette vérité si simple. C'est un fait que l'Union soviétique s'est montrée particulièrement hésitante à attaquer la question du contrôle et de l'inspection - s'il m'est permis de citer les paroles du Ministre des affaires étrangères du Canada - et c'est cette question qui, de l'avis de ma délégation, a été et demeure la pierre d'achoppement de tout désarmement, partiel ou autre.

M. Garin (Portugal)

A un certain moment des conversations de Londres, récemment, nous avons été enclins à penser, pendant quelques jours, que l'attitude de l'Union soviétique au sujet du contrôle était sur le point de changer de façon significative et cette impression a provoqué, dans le monde entier, les plus grands espoirs de désarmement assez proche, fût-il partiel; ces espoirs ont été particulièrement intenses dans les pays occidentaux. Ce simple fait ne suffit-il pas à montrer la sincérité avec laquelle les pays occidentaux s'efforcent d'aboutir à un accord sur le désarmement ? Malheureusement, l'espoir fut déçu en raison de l'attitude négative des représentants de l'Union soviétique à un stade ultérieur des conversations.

Par conséquent, le problème fondamental reste le même : comment amener les dirigeants soviétiques à modifier leur opinion et à admettre ce que tous les autres pays représentés au Sous-Comité considèrent comme une condition absolue de désarmement ? Il nous semble que, actuellement, aucune question de principe ne devrait arrêter les dirigeants soviétiques. Nous savons tous que l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les autres pays du bloc soviétique ont signé et ratifié sans réserve le Statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Or ce Statut prévoit un système de contrôle et d'inspection pour tous les projets entrepris sous les auspices de cette Agence.

Malheureusement, l'Union soviétique semble s'en tenir à l'opinion selon laquelle l'inspection et le contrôle impliqueraient une activité d'espionnage. A titre d'exemple, je rappellerai aux membres de la Commission ce qu'a dit M. Gromyko il y a quelques jours au sujet de la photographie aérienne. Il a dit que les populations des pays survolés par des "avions étrangers", n'en éprouveraient pas "un sentiment de calme et de sécurité" mais que, au contraire, "le survol d'un territoire par des avions étrangers ne pourrait qu'augmenter encore la méfiance et les soupçons". (A/C.1/PV.867, p. 27)

Nous croyons que cette assertion de M. Gromyko est fausse. Tout d'abord, nous doutons que les avions qui seraient utilisés ainsi puissent être décrits simplement comme "avions étrangers". Pour autant que nous puissions interpréter les idées des Puissances occidentales sur la question - et si notre interprétation n'est pas correcte, nous serions heureux qu'elle fût corrigée - les avions en question accompliraient leur mission sous les auspices des Nations

M. Garin (Portugal)

Unies; ils feraient partie d'une organisation internationale de contrôle créée dans le cadre du Conseil de sécurité. Il n'est donc pas correct de dire qu'il s'agirait de vols d'"avions étrangers", sous-entendant qu'ils ont pour but l'espionnage. En second lieu, contrairement à l'opinion de M. Gromyko, nous pensons que la simple assurance que ces vols sont organisés dans une atmosphère de confiance mutuelle entre les gouvernements augmenterait grandement le sentiment de soulagement et de sécurité des populations survolées.

Ma délégation estime que le projet de résolution des vingt-quatre Puissances (A/C.1/L.179, et Add.1 et Rev.2) constitue une proposition bien équilibrée de négociation d'un accord pour une première étape de désarmement portant à la fois sur les armements de type classique et les armes nucléaires. Cette proposition tient compte de la réalité en ce sens que le désarmement serait accompagné du contrôle indispensable. La rédaction du premier accord de désarmement qui est ainsi prévu ne devrait pas présenter de difficultés insurmontables. Bien entendu, il resterait à résoudre les problèmes techniques inévitables pour la rédaction d'un instrument diplomatique aussi important. Quant au système de contrôle, nous pensons qu'il serait, en réalité, plus simple qu'on ne le pensait, au moins aux premières étapes du désarmement. Dès que les premiers accords entreraient en vigueur, leurs effets se manifesteraient par tout un ensemble d'avantages grandement nécessaires - et quelques-uns seraient immédiats - pour notre monde si éprouvé. Je les examinerai brièvement.

La suspension des expériences nucléaires serait immédiate de sorte que la crainte des populations proches des régions où ces expériences ont lieu serait apaisée. La production nucléaire à des fins pacifiques s'accroîtrait très rapidement et cette question intéresse tout particulièrement mon pays comme on a pu le voir par l'offre récente qu'il a faite d'une quantité appréciable d'uranium à l'Agence internationale de l'énergie atomique. Les armements de type classique et les armes nucléaires, de même que les effectifs, seraient réduits. Le problème difficile de la prévention d'attaques par surprise serait mis à l'étude. Enfin - et ce n'est pas le moindre avantage - les engins extra-atmosphériques et autres engins de création récente, qui représentent une menace épouvantable pour l'humanité, seraient, eux aussi, et dès le début, assujettis à un système d'inspection et de contrôle.

M. Garin (Portugal)

L'accord en lui-même n'apporterait pas la paix et la sécurité; mais je crois que, s'il était conclu, il constituerait le premier élément solide grâce auquel les hommes d'Etat pourraient trouver un moyen de sortir de l'impasse dans laquelle ils sont engagés en ce moment.

Avant de terminer, je dirai quelques mots de la proposition belge (A/3630/Corr.1). Nous pensons que cette proposition, si elle était adoptée, serait un élément important permettant d'éclairer les populations sur la signification véritable de l'âge nucléaire et sur la nécessité impérieuse qu'ont les gouvernements de trouver une solution au problème urgent du désarmement.

Je m'associe à la requête qui a été faite à l'effet que la Commission du désarmement convoque prochainement son Sous-Comité. Je m'associe également aux appels lancés par certains orateurs précédents à l'adresse des grandes Puissances afin qu'elles saisissent l'occasion qui leur est offerte par le projet de résolution des vingt-quatre qui, nous l'espérons, sera adopté à une grande majorité de la Commission, pour se mettre d'accord sur les premières mesures positives de désarmement, ne serait-ce que dans leur propre intérêt car un échec signifierait, pour elles-mêmes comme pour nous tous, l'anéantissement sans doute bien proche.

M. de FREITAS-VALIE (Brésil) (interprétation de l'anglais) : Je désire tout d'abord, Monsieur le Président, vous présenter mes félicitations, à vous, à M. Abdoh et à M. Matsch pour votre élection aux postes de Président, de Vice-Président et de Rapporteur de la Commission. Je suis en outre particulièrement heureux que vous présidiez aujourd'hui nos débats.

Le désarmement est une question que nous abordons sans plaisir dans nos débats. Ainsi qu'on l'a dit, c'est une matière où il reste beaucoup à faire et peu de choses à dire. Depuis plus de dix ans, les Nations Unies s'efforcent de créer un système de réglementation des armements, essayant par là de réaliser un des buts de la Charte. Des réunions ont eu lieu, des propositions ont été présentées, des procédures ont été créées, des renseignements techniques ont été recueillis, des documents ont été publiés, des positions ont été affirmées et confirmées. En même temps, les armements augmentaient toujours en nombre et les armes devenaient de plus en plus destructives et meurtrières. La réalité dépassait les rêves les plus fous d'hier.

Le progrès technique a créé une collection redoutable d'armes nouvelles et l'humanité ne peut qu'imaginer les horreurs nouvelles et terribles qu'elle connaîtrait au cas où un conflit armé diviserait les puissances qui, aujourd'hui détiennent les moyens de destruction massive. L'on ne sait même pas à l'heure actuelle quels effets les expériences thermonucléaires du temps de paix auront sur la vie des générations futures.

La différence entre la minceur des résultats obtenus et les dimensions redoutables de la course aux armements a vivement frappé l'opinion publique mondiale. Beaucoup de délégations en ont parlé ici. C'est évidemment une question qui a une importance formidable pour tous, même si sa solution ne dépend que de quelques-uns. C'est avec un sentiment de honte que nous devons apprendre à nos enfants que les forces de destruction peuvent être déchaînées dans une attaque soudaine et injustifiée et que la corruption biologique et la destruction totale appartiennent au domaine du possible. C'est pourtant malheureusement ce que nous devons dire à nos enfants au lieu de leur apprendre, comme nos pères nous l'ont appris, que le devoir sacré de l'homme est d'être courageux, de défendre le droit, de défendre son peuple et de venir même en aide à son ennemi. De nos discussions annuelles

passées et présentes une conclusion se dégage avec force : aucun homme ne peut approuver notre mode de vie au cours de ces années de terreur, alors que le progrès de la science et de la technique diminue la sécurité et que la guerre froide détruit l'espoir de connaître un monde meilleur.

Le désarmement des esprits, la confiance mutuelle, sont considérés comme les conditions préalables à toutes mesures pratiques de désarmement. Malheureusement, le désarmement des esprits est loin de nous et nous suivons une voie qui paraît mener au suicide. Mais comme aucune autre solution ne nous est offerte, nous continuons, chaque être humain devenant en fait une victime. Assurément, on ne saurait soutenir que seul l'orgueil de la force et le désir d'imposer leur volonté ont amené certains pays à dépenser des sommes énormes pour leurs armements. Les puissances dont je parle ont aussi peur que nous du monde qu'elles ont créé. Mais elles ne peuvent courir le risque de se trouver sans défense.

Ecartons toute émotion. Examinons la situation avec sang-froid. Pourquoi l'avenir paraît-il si sombre aujourd'hui ? Pourquoi les armes se sont-elles accumulées ? Pourquoi avons-nous de nouvelles bombes, des fusées, des engins téléguidés ? Après une très courte période de confiance, qui a suivi la fin de la guerre mondiale, une nouvelle menace est venue de l'Est, projetant une ombre très noire sur de nombreuses terres libres. Le monde libre ne pouvait que s'armer pour se défendre contre la menace d'agression.

Dans le cas des républiques américaines par exemple, pourquoi leur solidarité continentale traditionnelle s'est-elle traduite en mesures concrètes de défense ? Parce qu'elles devaient organiser leur défense légitime, collective, encore qu'elles eussent préféré que la coopération américaine porte sur d'autres domaines où tant de choses restent à faire, doivent être faites et sont peut-être même en train de se faire, pour améliorer les conditions de vie des peuples.

Nous devons tous souhaiter ardemment le désarmement. Le désarmement libérerait le monde de la crainte de destructions terribles et de souffrances. Il permettrait à l'homme de se consacrer à des tâches plus fructueuses. Mais le désarmement, comme la paix, n'est pas un facteur isolé, un bien que l'on peut acquérir à n'importe quel prix. La paix doit être liée à la sécurité et il en est de même du désarmement.

En conséquence, bien que souhaitable, le désarmement ne doit pas mettre en danger la sécurité. En premier lieu, le désarmement doit être authentique, sincère, il ne doit pas être fictif. Le désarmement doit ensuite être caractérisé par une réduction équilibrée et bien étudiée des armements, afin de ne pas donner aux agresseurs éventuels des avantages importants. Ces conditions nous les trouvons réunies dans les propositions présentées par les Puissances occidentales au Sous-Comité du désarmement. Comme l'a si clairement exprimé M. Moch, ces propositions ont pour but de réaliser tout le désarmement qui peut être actuellement contrôlé. En faisant ces propositions, les Puissances occidentales ont fait de grandes concessions, essayant d'accepter dans la plus large mesure possible les idées présentées par l'Union soviétique. Toutefois, l'Union soviétique ayant permis d'espérer qu'un accord pourrait se faire a ainsi rendu plus décevant encore son refus final. L'essentiel de la question, malheureusement semble être l'opposition mal dissimulée de l'Union soviétique à toutes dispositions de contrôle réel dans tout accord de désarmement. Si les Puissances occidentales ont toujours repoussé le désarmement sans contrôle, l'Union soviétique, elle, a parfois donné l'impression qu'elle était prête à accepter n'importe quelle mesure de désarmement à condition qu'il n'y ait aucun contrôle efficace.

Nous sommes persuadés que nous pensons, pour la plupart, sinon tous, que les projets de résolution soumis à notre Commission visent à des buts élevés et sont inspirés par des motifs très nobles. Nous devons notamment saluer la proposition belge aux termes de laquelle des mesures collectives doivent être prises pour faire connaître aux peuples du monde les dangers de la course aux armements et les effets effroyables des armes nucléaires. En présentant, avec vingt-trois autres délégations, le projet de résolution qui a été si admirablement exposé par M. Noble, la délégation brésilienne montre sa préférence pour le texte qui semble offrir la formule la plus large à l'Assemblée générale pour exprimer, à ce stade, son opinion sur la question du désarmement dans son ensemble. Je souligne les mots "à ce stade" car certains ont pensé que l'omission dans le projet de résolution des vingt-quatre Puissances de l'interdiction des armes thermonucléaires avait une grande importance. Certains même y ont vu des desseins assez sinistres.

L'interdiction des armes thermo-nucléaires est en effet l'un des objectifs depuis longtemps affirmés des Nations Unies et cette affirmation se retrouve dans plusieurs résolutions de l'Assemblée générale. A ce stade nous n'oublions pas notre objectif final mais nous envisageons des mesures plus immédiates plus pratiques, qui peuvent être prises sans retard. Certains affirment que le projet de résolution des vingt-quatre Puissances ne pourra que renforcer l'impasse. Je suis entièrement en désaccord avec cette opinion pessimiste. Il faut se rappeler que le texte du document A/C.1/L.179 rappelle quelques unes des propositions présentées par les Puissances occidentales au Sous-Comité du désarmement, mais pas toutes. Les auteurs du projet de résolution ont examiné avec le plus grand soin les opinions exprimées par l'Union soviétique au cours des discussions de Londres. Je peux dire que les propositions que nous présentons maintenant à l'Assemblée générale expriment un désir d'entente et constituent une base pratique qui permettrait de réaliser de nouveaux progrès.

Mon pays n'est nullement neutre dans le combat idéologique et politique qui fait rage dans le monde tout entier. Nous appartenons à la famille occidentale des nations. Nous sommes liés par des pactes de défense avec nos voisins de l'hémisphère occidental, y compris les Etats-Unis d'Amérique. Pour nous, les Etats-Unis sont le gage puissant de l'existence de notre mode démocratique de vie. Nous sommes persuadés que les Etats-Unis et le Canada ne s'arment pas à des fins égoïstes. Notre continent est le continent de la paix. Chez nous, il n'y a pas de place pour des desseins sinistres ou des projets faux. Nous sommes sincères dans notre désir d'une paix moins armée, tout comme le sont les grandes nations qui font partie de notre formation.

J'adresse un appel à l'Union soviétique. Je lui demande de croire en la sincérité de notre conception du problème que nous examinons. Un changement d'attitude, un changement d'esprit de la part de l'Union soviétique serait accueilli avec une reconnaissance sans fin par les peuples du monde. Ce serait le moyen de rétablir le minimum de confiance internationale indispensable pour rendre le monde un peu meilleur.

Les chefs de l'Union soviétique s'efforcent de convaincre l'opinion publique mondiale que leur pays est un Etat socialiste, pacifique, prêt à respecter les règles de la coexistence pacifique. Ils ont maintenant une occasion admirable de nous montrer, non par des paroles, mais par des actes, leur véritable sens des responsabilités.

Ma délégation se réserve le droit de présenter éventuellement d'autres commentaires.

M. TARABANOV (Bulgarie) : Je voudrais profiter de cette intervention pour joindre mes félicitations à celles des autres délégations à l'occasion de l'élection de notre Président. Je voudrais aussi féliciter le Vice-Président et le Rapporteur de cette Commission.

Lors de la discussion générale et au cours de celle qui a eu lieu dans notre Commission, il a été unanimement reconnu que jamais l'humanité n'a eu à faire face à un problème aussi aigu que celui du désarmement, de la solution duquel dépend la destinée de centaines de millions d'êtres humains dans le monde entier. Il a également été reconnu unanimement que la solution de cette question ne souffre plus de délai, que c'est non seulement le problème le plus important, mais aussi le plus urgent posé devant l'humanité, devant l'Organisation des Nations Unies. Cette

M. Tarabanov (Bulgarie)

unanimité sur la nécessité urgente du désarmement, sur la nécessité d'arriver à un accord comportant des mesures concrètes sur le chemin du désarmement - une nécessité que tous les délégués ont fait ressortir dans leurs interventions - était sans doute l'expression des aspirations et des désirs des peuples à travers le monde entier. Les masses populaires, dans tous les pays, ont la pleine conscience qu'il n'est plus permis de poursuivre la course aux armements. Elles comprennent bien que si l'on ne met pas fin à la production des armes atomiques, thermonucléaires et autres armes de destruction massive, que si l'on ne se met pas d'accord sur une réduction des armements de type classique, l'humanité sera amenée devant une nouvelle catastrophe, beaucoup plus terrible que les précédentes, qui coûtera la vie à des millions d'êtres humains et qui causera des destructions inouïes à l'humanité et à sa civilisation.

Le peuple bulgare, engagé dans construction de son économie socialiste, dans la liquidation du triste héritage légué par le régime précédent, désire ardemment, comme d'ailleurs tous les peuples dans le monde, qu'il soit mis fin à la course aux armements, que des mesures concrètes soient prises d'urgence pour désarmer, substituant les actes aux paroles.

Ce désir ardent de notre peuple a été exprimé par le Président du Conseil des ministres de la République populaire de Bulgarie, M. Anton Yougov, dans une déclaration faite devant des journalistes étrangers. "Nous désirons croire, a-t-il dit, que la sagesse triomphera quand il s'agit de questions aussi importantes de notre temps [il est question de la coexistence pacifique et du désarmement] et, pour que la sagesse triomphe, il faudrait renoncer aux prétentions à la domination mondiale, il faudrait abandonner la politique d'intervention dans les affaires intérieures des autres pays, en donnant la priorité à tout ce qui rapproche les peuples. C'est là le désir unanime du peuple bulgare tout entier."

Il s'ensuit que la délégation de la République populaire de Bulgarie partage l'avis de ceux qui pensent que la session actuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies doit prendre des décisions unanimes et concrètes sur le problème du désarmement, des décisions qui feraient sortir les pourparlers de l'impasse où ils se trouvent à présent - personne ne le nie, d'ailleurs - des décisions qui pourraient donner le mouvement initial à la solution complète de cette question. Cela s'impose encore plus par le fait qu'après 71 réunions le Sous-Comité de la Commission du désarmement a terminé ses travaux sans parvenir à un accord. C'est un fait bien triste que tous les partisans de la paix doivent noter avec un regret sincère.

M. Tarabanov (Bulgarie)

En dépit de l'impasse dans laquelle se sont trouvés les travaux du Sous-Comité, en dépit de cet insuccès évident, dans certaines interventions on a pu constater la tendance à présenter les choses comme s'il y avait du progrès dans les pourparlers sur le désarmement. Cette tendance, évidemment, a pour but d'appaiser le souci légitime et l'inquiétude bien fondée des masses populaires, à la suite des difficultés créées sur le chemin d'un accord sur ce problème urgent.

La tendance à rassurer l'opinion publique en parlant d'un prétendu progrès qui aurait trouvé son expression dans le rapprochement des vues, pendant le travail du Sous-Comité de la Commission du désarmement, est injustifiée. Elle est nuisible. Plusieurs délégations ont déjà souligné que ces pourparlers n'ont pas eu pour résultat une réduction des forces armées. Pas un seul canon, pas un seul obus n'ont été détruits et, ce qui est plus inquiétant, les expériences et la production de moyens toujours plus puissants de destruction massive continuent et prennent des proportions alarmantes.

Pour autant qu'il y ait eu des réductions des armements et des forces armées, elles ont été réalisées unilatéralement par l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire, afin de donner un exemple aux autres - aux participants de l'OTAN - pour que ceux-ci s'engagent, eux aussi, dans la voie de la réduction de leurs forces armées. Mais il n'y a pas eu de réciprocité. Au contraire, la course aux armements, dans certains pays, se poursuit à une vitesse accélérée.

Dans cette situation, serait-il juste et utile que l'Assemblée générale apprécie les résultats des pourparlers sur le désarmement comme un certain progrès ?

Certaines délégations s'efforcent de présenter comme des succès dans le problème du désarmement les efforts et les concessions unilatérales, multiples et consécutives de l'Union soviétique, afin de rapprocher sa position de celle des Puissances occidentales pour qu'un accord sur le désarmement soit enfin conclu.

Les interventions de la délégation américaine et d'autres délégations occidentales, au cours de la discussion générale ou ici, en Première Commission, demandent toutes de nouvelles concessions de la part de l'Union soviétique, sans que les membres de l'OTAN fassent eux-mêmes des concessions réelles. En outre, des représentants les plus responsables de l'Alliance atlantique ont souligné, dans leurs interventions, que si l'Union soviétique n'acceptait pas leurs propositions sur le désarmement, ils continueraient la course aux armements et procéderaient à l'extension de leurs alliances militaires.

En même temps, on essaye de démontrer que les Puissances occidentales auraient fait des concessions substantielles dans la voie du rapprochement des positions. Mais de quoi s'agit-il en réalité? Il est indubitable que des résultats dans les pourparlers sur le désarmement peuvent être obtenus seulement en présence d'une bonne volonté égale de part et d'autre de faire des compromis et des concessions mutuelles. Mais, en maintes occasions, lorsque l'Union soviétique a essayé de rapprocher sa position de celle des pays occidentaux en acceptant leurs propositions, ceux-ci ont renoncé à leurs propres propositions et se sont toujours retranchés dans des positions inacceptables. Il nous semble opportun de rappeler, à cette occasion, un certain nombre de faits.

Dans ses déclarations du 10 mai 1955, l'Union soviétique a accepté les niveaux-limites des forces armées des grandes Puissances occidentales, tels qu'ils étaient proposés par les Etats occidentaux. Mais c'est alors que la Grande-Bretagne et la France ont abandonné ces propositions.

En juin 1956, l'Union soviétique est allée au-devant d'un nouveau compromis en acceptant la proposition des Etats-Unis d'avoir des forces numériquement plus élevées, notamment 2.500.000 hommes pour les Etats-Unis et l'Union soviétique et 750.000 pour la Grande-Bretagne et la France. Simultanément, l'Union soviétique demandait que sa proposition d'interdiction complète des armes atomiques et à l'hydrogène entrât en vigueur après la réduction des armements de type classique à 75 pour 100, ce qui était conforme au plan anglo-français de 1952.

De la même manière, l'Union soviétique a fait nombre de concessions dans son désir d'arriver à un accord avec les pays occidentaux également dans le domaine de l'interdiction de l'arme atomique. Toute une série de résolutions adoptées à l'unanimité par l'Assemblée générale - y compris la résolution 808 (IX) - demandent l'interdiction complète de l'emploi et de la production des armes thermo-nucléaires et de toutes les armes de destruction massive. Dans les dernières propositions des Puissances occidentales, ainsi que dans le projet de résolution qu'elles présentent devant cette Commission, on évite de mentionner l'interdiction de l'emploi de l'arme thermo-nucléaire. Il est évident, par conséquent, que ces Etats s'opposent maintenant également à l'interdiction de l'emploi de l'arme thermo-nucléaire.

Nous ne voulons pas nous arrêter sur les nombreuses autres concessions faites par l'Union soviétique au cours des pourparlers, certaines délégations les ayant déjà mentionnées. Cependant, nous félicitons l'Union soviétique d'avoir fait tout ce qui était possible dans son désir de rapprocher les positions, allant jusqu'à faire siennes nombre de propositions des pays occidentaux. Il existe, cependant, une obligation similaire pour l'autre partie. Celle-ci, malheureusement, ainsi que nous pouvons le constater, non seulement n'a pas manifesté une bonne volonté égale de faire quelque concession que ce soit, n'a fait montre d'aucune compréhension à l'égard des propositions de l'Union soviétique, mais est allée jusqu'à renoncer à ses propres propositions chaque fois qu'elles étaient acceptées par l'Union soviétique.

Si l'on continue dans cette direction, il est évident que l'on n'arrivera jamais à des résultats positifs. Il faut admettre que l'esprit de conciliation de l'Union soviétique a des limites et qu'on ne peut lui demander des concessions qui, au lieu de mener à la consolidation de la paix, conduiraient plutôt à l'écroulement et à l'effondrement de toutes les négociations.

Le monde attend de l'Organisation des Nations Unies et, en particulier, de la présente session de l'Assemblée générale, des décisions concrètes, un premier pas pratique vers le désarmement. Il est hors de doute que l'objectif final vers lequel l'Organisation des Nations Unies ainsi que les Etats qui participent aux négociations doivent s'orienter, c'est une solution radicale du problème, la conclusion d'un accord sur le désarmement dans son ensemble, sur le désarmement total.

Après onze ans de pourparlers infructueux, il est clair, cependant, qu'il sera difficile d'atteindre cet objectif du jour au lendemain. Il faudra vaincre la résistance opiniâtre de certains milieux dans les pays occidentaux directement intéressés à la course aux armements. Il s'ensuit que le désarmement doit procéder par étapes, qu'il faut prendre des décisions qui constitueraient un premier pas vers la cessation de la course aux armements et vers l'élimination de la méfiance. Pour commencer, il est nécessaire, par conséquent, d'arriver à un accord sur quelques-uns des problèmes les plus urgents. Telle est la tâche dont doit s'occuper en premier lieu notre Commission.

La question capitale posée devant l'humanité - désarmement et paix durable ou course aux armements et guerre atomique? - place l'Organisation des Nations Unies en présence d'une grave responsabilité. L'histoire des pourparlers sur le désarmement depuis 1946 et, surtout, depuis 1953, lorsque furent créés la Commission du désarmement et son Sous-Comité, fait ressortir que, pendant ces longs pourparlers, les parties en présence ont fondé leur position et leurs propositions en partant de deux conceptions totalement différentes et même diamétralement opposées sur le désarmement, ainsi que sur le maintien et le renforcement de la paix et de la sécurité entre les peuples. D'une part, il y a la conception des pays occidentaux qui, en réalité, se ramène à ceci : pour que la paix soit consolidée, il faut que ces pays [les pays occidentaux] aient la suprématie militaire qui ne doit être affectée en aucune manière par les mesures de désarmement. Si nous nous penchons de plus près sur les propositions et la position des Etats occidentaux sur le désarmement jusqu'à ce jour, nous constatons que toutes s'inspirent de cette conception.

M. Tarabanov (Bulgarie)

Les Etats-Unis et les autres pays occidentaux, guidés par la conviction, ou plutôt par l'illusion, que l'arme atomique leur assure la suprématie militaire, refusent avec persévérance d'accepter ce que le bon sens ordinaire considère comme complètement normal et logique : que les armes nucléaires soient interdites.

Le représentant de la Grande-Bretagne a déclaré ici que la sécurité mondiale reposait aujourd'hui sur les forces armées et la puissance du front nucléaire. Cela ne représente même pas le moindre pas en avant par rapport à la position exposée en 1946 déjà par Churchill dans son discours de Fulton. Après avoir exprimé sa satisfaction que le monopole des armes de la mort fût en la possession exclusive des Puissances occidentales, Churchill avait en effet déclaré :

"Au moins, maintenant, pouvons-nous respirer à l'aise et mettre de l'ordre chez nous avant d'avoir à faire face au danger lorsque les communistes seront en possession de la bombe atomique. Si l'on ne ménage pas les efforts, nous allons posséder une production tellement grande que nous serons en état de mettre un frein efficace à son emploi ou à la menace de son emploi par d'autres".

C'est ce que disait Churchill en 1946. Il y a quelques jours seulement, le 12 octobre, le Premier Ministre de Grande-Bretagne a déclaré :

"Il existe un aspect particulièrement vital de notre défense au sujet duquel l'Amérique et l'Angleterre sont de la même opinion; il s'agit de la bombe atomique. Personne ne peut nier que c'est justement la possession par l'Occident de cette bombe qui a freiné et continue de freiner l'Union soviétique".

Le représentant des Etats-Unis n'a pas manqué de confirmer, ici, cette même position :

"Nous ne pourrions nous acquitter de la responsabilité qui pèse sur nous, a-t-il déclaré, si nous étions moins forts que l'agresseur potentiel. C'est la raison même de toute notre activité militaire, les essais d'armes nucléaires y compris".

Il est inutile de s'arrêter sur des dizaines d'autres déclarations qui confirment que les Puissances occidentales s'attachent avec opiniâtreté à cette conception : s'assurer à tout prix une suprématie en matière d'armements, plus spécialement d'armements atomiques.

M. Tarabanov (Bulgarie)

En étudiant les positions des Etats occidentaux tout au long des pourparlers sur le désarmement depuis 1946, tout homme dépourvu de parti pris est amené à conclure que toutes les objections, tous les arguments que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont employés pour s'opposer sans cesse aux propositions de l'Union soviétique en matière de désarmement sont fondés sur cette conception fondamentale de la suprématie militaire. Il n'est que naturel de se demander, en présence d'une telle conception, comment il est possible de progresser sur la voie du désarmement et de l'interdiction des armes de destruction massive. Est-il étonnant, partant de cette position préconçue, de les voir arriver à un refus constant en ce qui concerne l'interdiction des armes atomiques et à l'hydrogène? Est-il étonnant de les voir prononcer sans cesse un non catégorique à l'égard des nombreuses propositions de l'Union soviétique dans le domaine du désarmement?

A cette conception occidentale s'oppose la conception de l'Union soviétique. En quoi consiste-t-elle? Tout d'abord, il n'est pas question de s'assurer une suprématie militaire. L'Union soviétique proposait l'interdiction de la bombe atomique à l'époque même où elle ne la possédait pas. Elle proposa son interdiction après qu'elle eût commencé à la produire. Elle la propose aujourd'hui alors que - ce n'est pas un secret - les pays occidentaux et plus spécialement les Etats-Unis craignent d'avoir été dépassés par l'Union soviétique dans certains domaines de la science qui peuvent être reliés à la production des armements modernes.

Longtemps, les Puissances occidentales accusèrent l'Union soviétique de vouloir se réserver une suprématie en ce qui concerne les forces armées et les armements de type classique. Partant de cette idée erronée, elles persistèrent dans leur refus d'accepter les propositions soviétiques tendant à la réduction des forces armées d'un tiers et proposèrent l'établissement de niveaux-limites des forces armées des grandes Puissances. L'Union soviétique accepta leurs propositions. Elles sont tombées dans la situation incommode et ridicule de s'opposer à leurs propres propositions.

Ces exemples et bon nombre d'autres montrent que l'Union soviétique n'a pas l'intention de chercher à s'assurer une suprématie militaire, comme le font les Puissances occidentales, mais que sa politique est une politique de désarmement, une politique visant à assurer la coexistence pacifique de tous les peuples, sans égard aux différences de systèmes sociaux et économiques, à rechercher la paix dans le désarmement.

M. Tarabanov (Bulgarie)

D'ailleurs, la coexistence pacifique est au coeur même de toute la politique des pays socialistes. Cette politique conséquente a trouvé son expression dans le fait que ce fut notamment l'Union soviétique qui prit l'initiative de saisir l'ONU de l'examen du problème du désarmement, en faisant toute une série de propositions concrètes.

Pendant plusieurs années, les Etats occidentaux ne firent que rejeter purement et simplement ces initiatives soviétiques, sans présenter de proposition concrète et constructive. Constatant, cependant, que cette position négative ne saurait être soutenue jusqu'au bout, sous la pression de l'opinion publique mondiale, ils se sont vus forcés de présenter des plans de leur cru. La caractéristique principale constante de ces plans est de contenir des stipulations d'avance inacceptables pour l'autre partie contractante. Ainsi du contrôle de la production des armes atomiques, proposé tout en rejetant l'interdiction de l'arme atomique, malgré qu'il soit clair que ce contrôle n'ait de sens et ne soit justifié que si l'arme atomique est interdite. A toute proposition faite par eux, les pays occidentaux attachent une série de conditions qui en détruisent tous les aspects positifs, les rendant par conséquent inacceptables et inefficaces. De même des tentatives de lier la réduction des armements et des forces armées à la solution des problèmes politiques. Or, la Charte des Nations Unies est claire et catégorique en ce qui concerne l'obligation qu'ont les Etats de résoudre leurs différends internationaux par des moyens pacifiques et de s'abstenir de l'usage de la force ou de la menace de l'usage de la force dans leurs relations internationales. Par conséquent, l'existence de problèmes internationaux litigieux ne doit et ne peut pas servir à justifier le maintien d'importantes forces armées et la poursuite de la course à la production d'armes de destruction massive. Pareille prétention ne paraît s'expliquer que par l'intention de résoudre les différends internationaux par la force des armes. Des litiges internationaux existent et continueront d'exister. Mais combien plus facile et plus juste serait leur solution en l'absence de programmes intensifs d'armements, en l'absence de bases militaires étrangères sur le territoire de plusieurs Etats. Peut-on affirmer que l'existence et l'expansion constante de bases militaires, munies récemment

M. Tarabanov (Bulgarie)

d'unités spécialisées dans le maniement d'armes atomiques et de fusées, contribuent à créer un climat de sécurité et de confiance parmi les peuples autour des frontières desquels ces bases sont créées, ainsi que dans les pays où ces bases sont établies? On en doute certainement.

Seules la réduction des armements et, surtout, l'interdiction des armes atomiques sont propres à faciliter la solution des différends internationaux. Seul le progrès réalisé dans le domaine du désarmement pourra contribuer au rétablissement de la confiance et favoriser la solution des autres problèmes internationaux.

La formule proclamée par feu la Société des Nations : sécurité d'abord, désarmement ensuite, a fait faillite, apportant à l'humanité des souffrances infinies. De façon générale, la thèse de l'équilibre des forces, de l'effet-frein des armes atomiques, de la priorité des problèmes internationaux litigieux par rapport au désarmement n'est rien d'autre qu'une tentative de compromettre l'idée même de désarmement et d'interdiction de l'arme nucléaire.

Ce sont des tentatives qui visent à convaincre l'opinion publique du fait que la guerre atomique serait inévitable. La solution des problèmes du désarmement, et surtout l'élimination des dangers d'une guerre atomique, dépendent avant tout, il est vrai, de la conclusion d'un accord entre les grandes Puissances. Mais il n'en est pas moins vrai que les peuples de tous les pays, grands et petits, sont également intéressés à la conclusion d'un accord comportant des mesures rapides et pratiques de désarmement. Car, en l'absence de semblables mesures, aucun pays, aucun peuple, ne se sentirait à l'abri de la terrible menace d'une guerre atomique.

Dans les résolutions sur le désarmement adoptées jusqu'à présent par l'Assemblée générale, il est particulièrement souligné - intentionnellement, sans doute - que l'interdiction des armes nucléaires et leur retrait des armements des Etats devraient être l'un des objectifs les plus importants de toute discussion sur le désarmement. Nombre de représentants ont eu l'occasion de souligner cette persistance dans les résolutions de l'Organisation des Nations Unies. En 1954 déjà, au cours de sa neuvième session, l'Assemblée générale recommandait l'interdiction complète de l'emploi et de la production des armes nucléaires et des armes de destruction massive de toutes sortes, ainsi que l'utilisation à des fins pacifiques des stocks existants d'armes nucléaires. Nous croyons qu'au cours de la session actuelle, il existe une possibilité non seulement de confirmer encore une fois cette directive catégorique, mais aussi de la transformer en une décision concrète qui serait immédiatement mise en oeuvre. L'Union soviétique a proposé que les grandes Puissances s'engagent formellement à renoncer à l'emploi des armes nucléaires, au moins temporairement, pour une période de cinq ans, en tant que premier pas vers l'interdiction complète de ces armes. Il s'agit là d'une proposition claire qui ne prête pas à équivoque. Au lieu d'une course aux armements, au lieu d'un équilibre nucléaire et thermo-nucléaire, cette proposition nous offre un moyen de sortir du cercle vicieux dans lequel se trouvent les pourparlers sur le désarmement, et en particulier sur l'interdiction des armes de destruction massive. Les Puissances occidentales ont refusé avec obstination d'accepter cette proposition. Que nous offrent-elles en échange ? Les propositions des Etats occidentaux à la dernière réunion du Sous-Comité signifient que ces Puissances acceptent, en pratique, la perspective

M. Tarabanov (Bulgarie)

d'une guerre atomique, et qu'elles tentent même de légitimer l'approvisionnement d'autres Etats en armes atomiques, ce qui signifierait un élargissement de l'emploi de ces armes.

Le projet de résolution des vingt-quatre Puissances présenté par les pays occidentaux, ne mentionne même pas l'interdiction ou l'élimination des armes nucléaires. Il s'agit là d'un pas considérable en arrière, par rapport à la décision prise en 1954 par l'Assemblée générale, bien que ce ne fût qu'une décision de principe.

Ceux qui s'intéressent réellement au rétablissement de la confiance entre les Etats et à la réduction de la tension internationale doivent accepter la proposition de l'Union soviétique de renoncer aux armes atomiques, ne fût-ce que pour une période limitée. Ce serait en effet un pas en avant décisif dans la bonne direction. Notre délégation, pour sa part, est profondément convaincue que cette opinion est partagée par un nombre considérable de délégations. L'Assemblée générale, en prenant une telle décision, ferait un premier pas pratique qui, quoique partiel, aurait un effet favorable sur la situation internationale en général et, par là même, faciliterait les pourparlers futurs au sujet de l'interdiction complète de la production des armes atomiques et au sujet des mesures de contrôle correspondantes.

Il existe un aspect particulier du problème du désarmement qui intéresse de très près l'opinion publique mondiale. Je veux parler de la cessation des expériences d'armes atomiques. Très souvent, pour rejeter ou pour faire échouer certaines propositions soviétiques sur le désarmement, on a avancé des conditions inacceptables au sujet du contrôle. Mais voilà un domaine - je parle de celui des essais d'armes atomiques et à l'hydrogène où le contrôle n'est pas nécessaire, - ou du moins, s'il est nécessaire, où il est très facile à réaliser. Sous la pression de l'opinion publique mondiale, les pays occidentaux ont dû accepter d'examiner la question de la cessation des explosions. Il ne leur était pas possible de rejeter cette proposition soviétique en se retranchant derrière des questions de contrôle. C'est pourquoi, afin de faire échouer l'adoption de cette proposition, les Puissances occidentales ont arbitrairement et artificiellement lié ce problème à celui de la production ultérieure de matières fissiles. A notre avis, il serait difficile de trouver un exemple plus frappant de l'absence de désir sincère de parvenir à un accord quelconque dans le domaine du désarmement.

M. Tarabanov (Bulgarie)

On nous dit que les questions de désarmement sont très compliquées. C'est bien pourquoi les solutions limitées et partielles sont celles qui s'adaptent le mieux à la situation. Cependant, lorsqu'une solution partielle devient possible, on s'efforce de la compliquer. Toute tentative de distraire l'attention des peuples du danger des explosions nucléaires est un crime contre la génération actuelle, et surtout contre les générations futures. Malheureusement, tant au sein de l'Assemblée générale qu'au sein de cette Commission, nous avons entendu des interventions dans lesquelles on a de nouveau essayé de nier complètement les dangers de la poursuite des explosions expérimentales, et de mettre en doute l'utilité d'une cessation temporaire des expériences en tant que premier pas vers l'interdiction complète des armes nucléaires.

On a de nouveau essayé de nous convaincre qu'il existe des divergences d'opinions entre les savants sur cette question. On doit pourtant bien admettre que ces divergences ont pris fin. Les savants de tous les pays sont unanimes dans leurs conclusions : la poursuite des expériences avec les armes nucléaires crée un danger sérieux, irréparable même, pour la vie et la santé des êtres humains. Cette déclaration catégorique a été faite par dix-huit savants de la République fédérale allemande - dont le gouvernement s'apprête pourtant à munir son armée d'armes nucléaires -, par 400 savants du Japon - pays dont les habitants ont essayé les premiers effets meurtriers de la bombe atomique -, par 2200 savants des Etats-Unis - qui, contrairement aux déclarations officielles de ce pays, préviennent le monde du danger de la poursuite des explosions atomiques -, par 256 savants du Royaume-Uni, et par 230 savants français, qui ne veulent pas que le continent européen soit transformé en un désert. Une semblable déclaration a été faite aussi par des centaines de savants soviétiques et de savants de bien d'autres pays qui sont solidaires de leurs collègues étrangers, et qui ont résolument appuyé la lutte menée par leur gouvernement pour l'interdiction des armes atomiques et à l'hydrogène et pour la cessation des explosions.

M. Tarabanov (Bulgarie)

Voilà encore une question sur laquelle l'Assemblée générale à sa session actuelle, peut et doit prendre des décisions claires si elle veut répondre aux appels incessants de tous les savants dignes de ce nom et de toute l'humanité angoissée. Mais ce serait là encore un pas sérieux vers une solution partielle du problème du désarmement, un pas qui, dans un avenir prochain, pourrait être suivi d'autres mesures pratiques.

L'argumentation selon laquelle la poursuite des expériences atomiques et thermonucléaires est nécessaire pour assurer la suprématie militaire des Puissances occidentales a été longuement développée ici par un certain nombre de délégations et surtout par les délégations américaine et britannique. Mais est-on certain que cette suprématie dans le développement de la production des armes atomiques et thermonucléaires sera nécessairement assurée ? N'est-il pas précisément arrivé le contraire dans un autre domaine de la science ? L'Union soviétique n'a-t-elle pas réussi, grâce aux efforts persévérants de ses savants, à lancer le premier satellite artificiel de la terre, le fameux Sputnik ? Nous profitons de cette occasion pour féliciter l'Union soviétique et ses savants de la grande victoire enregistrée par eux dans le domaine de la conquête de l'espace interplanétaire. Dans ces conditions, obligée qu'elle est par la course aux armements menée dans les pays du bloc Atlantique de perfectionner, elle aussi, ses armements, qui pourrait assurer les pays de l'OTAN que l'Union soviétique ne les dépassera pas dans le développement de ce domaine particulier ? Sans doute sont-ils assurés des intentions pacifiques de l'Union soviétique et de sa politique de paix. Sur ce point, ils n'ont pas le moindre doute. Cependant, dans le climat de la course aux armements et de l'accumulation énorme des armes nucléaires, une fausse manœuvre, un pas mal calculé dans la mise en pratique de la politique "au bord de la guerre" menée par les milieux impérialistes, comme par exemple des concentrations massives de troupes sur certaines frontières, pourrait déclencher une crise dont tous les peuples du monde souffriraient. Malgré toutes ces incertitudes, malgré les dangers menaçants d'une guerre éventuelle, certains milieux, les monopoles de la production d'armements en particulier, cherchent à pousser plus loin encore les peuples sur la spirale de la course aux armements parce que celle-ci leur assure des profits énormes auxquels ils ne veulent pas renoncer.

La continuation des expériences d'armes atomiques, le développement ultérieur de ces dernières et leur production leur assure des bénéfices vertigineux, tandis que la renonciation aux expériences atomiques et à l'usage des armes nucléaires

M. Tarabanov (Bulgarie)

les forcera d'arrêter leur métier lucratif. Or, ils ne renonceront pas volontairement à celui-ci. Il faut cependant faire le nécessaire pour mettre fin à cet état de choses. Il faut arriver à un accord, du moins sur certains points du problème du désarmement.

Il est monstrueux même de penser que le sort de millions d'êtres humains qui sont obligés de vivre dans la privation et qui demain seraient les victimes d'une horrible guerre atomique dépend d'une minorité insignifiante de personnes intéressées dans les profits énormes que leur apporte la course aux armements.

Un des obstacles essentiels, sinon le principal, à la réalisation du moindre progrès dans le domaine du désarmement réside dans les grands monopoles qui fabriquent des armes, en particulier ceux qui produisent des engins de destruction massive.

Nous comprenons les difficultés de certains gouvernements et de certains hommes d'Etat qui doivent faire face à une telle opposition contre toute intention sincère d'arriver à un accord sur le désarmement. Il n'y a aucun doute cependant que leurs mérites seraient beaucoup plus grands s'ils étaient en état de satisfaire les intérêts de la grande majorité des peuples en brisant la résistance des monopoles de production d'armements.

Nous sommes convaincus que l'Assemblée générale, à sa présente session, ne se laissera pas aller sur la voie d'une liaison artificielle, voulue et intéressée des questions se rattachant au désarmement. Si elle adoptait des décisions qui contribueraient à l'adoption de mesures concrètes quoique partielles, ne serait-ce que la renonciation solennelle et sans condition aucune pour une période de deux ans aux expériences atomiques par les Puissances qui possèdent l'arme thermo-nucléaire, ne serait-ce que la renonciation solennelle de ces Etats de ne pas faire usage de l'arme atomique et thermo-nucléaire pour une période de cinq ans, la présente session ferait progresser l'humanité sur la voie du désarmement et travaillerait pour la paix.

Le PRESIDENT : Je me propose de lever la séance. Nous nous réunirons demain matin, salle No 2, à 10 h. 30.

La séance est levée à 17 h. 40.